

# Aide à l'emploi artistique

## GIP CAFES CULTURES

### Présentation du dispositif

Cette aide soutient la création de spectacles vivants dans les cafés et restaurant. Elle finance une partie du salaire des artistes et techniciens du spectacle, y compris les cotisations sociales.

**Le dépôt de dossier se fait jusqu'au 31 décembre 2020.**

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

#### Entreprises éligibles

Dans le cadre du Covid-19, cette aide est élargie à tous les organisateurs occasionnels afin d'encourager la reprise des activités culturelles suite à la crise sanitaire.

#### Critères d'éligibilité

Pour bénéficier de l'aide, les bénéficiaires doivent remplir les critères suivants :

- relever de la Convention Collective des CHR,
- être détenteur d'une licence de débit de boisson ou restaurant,
- être un Établissement Recevant du Public (ERP) de type N catégorie 5 (jauge inférieure à 200 places),
- à partir de 7 spectacles par an, être détenteur de la licence d'entrepreneurs de spectacles.

Tous les salariés doivent être déclarés auprès du [GUSO](#) (le guichet unique du spectacle occasionnel mis en œuvre par Pôle Emploi) et leurs rémunérations respecter le minimum de 105.53€ brut (en vigueur actuellement) indiqué par la Convention Collective Nationale du Spectacle Vivant Privé.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Dans le cadre de la crise sanitaire du Coronavirus, le taux de l'aide à l'emploi artistique a été revue à la hausse et est compris entre 39% à 65% de la masse salariale, selon le nombre d'artistes salariés. Ce taux de prise en charge intervient de la façon suivante :

- pour 1 artistes salariés : 39%,
- pour 2 artistes salariés : 49%,
- pour 3 artistes ou 2 artistes & 1 technicien salariés : 54%,

- pour 4 artistes ou 3 artistes & 1 technicien salariés : 60%,
- pour 5 artistes ou 4 artistes & 1 technicien salariés : 65%,
- pour 6 artistes ou 5 artistes & 1 technicien salariés : 65%,
- au delà de 6 artistes & 1 technicien salariés : 65%.

---

## Organisme

### GIP CAFES CULTURES

- 2 impasse Girardon  
75018 PARIS  
Téléphone : 09 72 45 23 54  
E-mail : [contact@gipcafescultures.fr](mailto:contact@gipcafescultures.fr)  
Web : [gipcafescultures.fr](http://gipcafescultures.fr)

---

## Liens

- [Plateforme de demande d'aide à l'emploi artistique - Covid19](#)